

« L'arbre à mots pour y déposer les maux. »



CPMS Provincial de Péruwelz

Rue de la Verte Chasse, 7 à 7600 Péruwelz - Tél: 069/53 27 00

Mail: cpmsprovincial.peruwelz@hainaut.be - Direction: Céline Calcus

celine.calcus@hainaut.be

*Chaque enfant est différent, aidons-le à lui faire
accepter sa différence et trouver la voie
d'épanouissement qui permettra de développer ses
dons.*

I. INTRODUCTION

Afin de réduire les inégalités, développons la tolérance et surtout construisons le bien-être physique et psychologique des enfants.

Comment travailler avec les spécificités, comment donner un sens à notre travail ? Voilà autant de questions que nous nous posons.

Le contexte socio-démographique de notre CPMS est très hétérogène.

Nos consultants sont à la fois issus d'un milieu rural et urbain et de milieux socio-économiques variés.

Les caractéristiques de notre ressort sont spécifiques.

Depuis plusieurs années, nous observons une évolution sociétale, une paupérisation du milieu et des familles de plus en plus éclatées. Les situations rencontrées, les demandes amenées par les consultants sont de plus en plus lourdes et complexes.

Les problématiques familiales (séparation, négligence, maltraitance, isolement, pauvreté) impactent directement sur le bon déroulement de la scolarité de l'enfant.

Ce constat demande un temps de réflexion, une analyse, une investigation pour répondre le plus adéquatement aux consultants.

Notre centre veille au bien-être de l'enfant et mobilise au maximum le parent pour qu'il soit acteur de sa demande et pose les actions nécessaires pour la bonne évolution de la situation.

Cette réflexion nous amène à développer de plus en plus de partenariats avec des services extérieurs qui souvent gravitent autour de la famille.

Une problématique se résout rarement sans l'intervention du réseau. Au centre de cette complémentarité se situe le bien-être de l'enfant et de la famille.

Ce bilan suscite une remise en question de notre travail et de nos moyens d'actions pour y parvenir.

La bienveillance, la cohérence, le respect, l'empathie, la cohésion, l'accompagnement, la bientraitance, le bien-être sont des maîtres-mots qui animent notre dynamique d'équipe et nos interventions.

II. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Notre équipe se compose de 11 personnes :

<i>Céline Calcus</i>	<i>Directrice</i>	<i>069/532703</i>
----------------------	-------------------	-------------------

<i>Coton Julie</i>	<i>Conseillère Psychopédagogique</i>	<i>069/532705</i>
--------------------	--------------------------------------	-------------------

<i>Vallart Coralie</i>	<i>Conseillère Psychopédagogique</i>	<i>069/532707</i>
------------------------	--------------------------------------	-------------------

<i>Thon Hélène</i>	<i>Conseillère Psychopédagogique</i>	<i>069/532708</i>
--------------------	--------------------------------------	-------------------

<i>Delvaux Sylvie</i>	<i>Auxiliaire Psychopédagogique</i>	<i>069/532704</i>
-----------------------	-------------------------------------	-------------------

<i>Parant Linda</i>	<i>Auxiliaire Sociale</i>	<i>069/532706</i>
---------------------	---------------------------	-------------------

<i>Durant Sophie</i>	<i>Auxiliaire Paramédicale</i>	<i>069/532702</i>
----------------------	--------------------------------	-------------------

<i>Legast Chloé</i>	<i>Auxiliaire Logopédique</i>	<i>069/532702</i>
---------------------	-------------------------------	-------------------

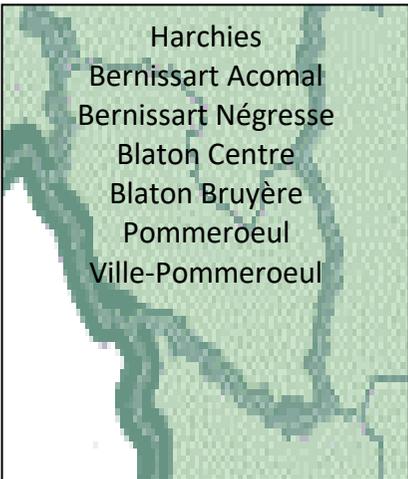
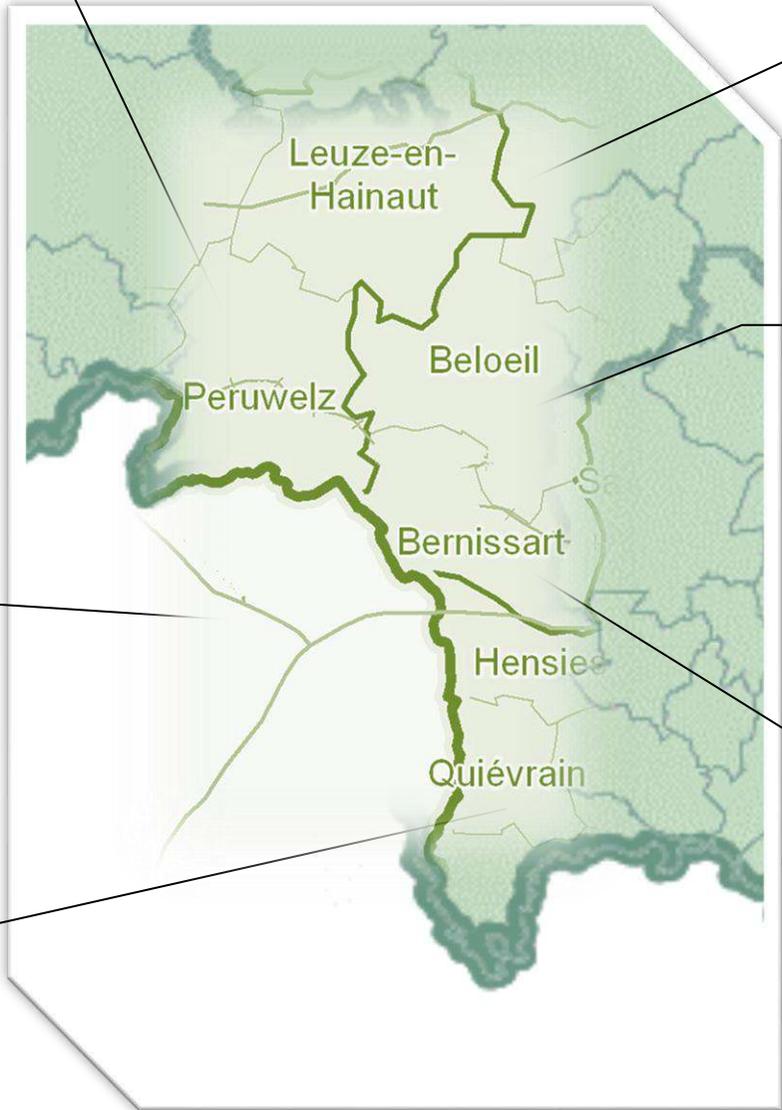
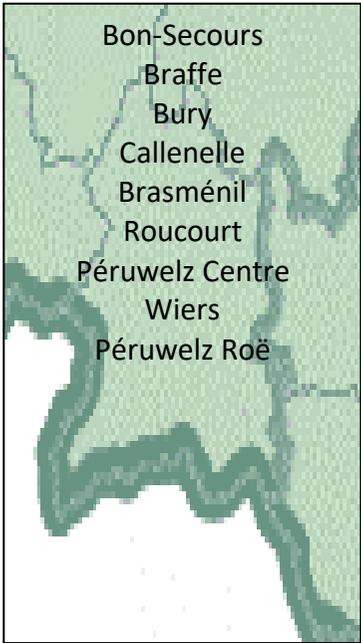
<i>Bodson Justine</i>	<i>Auxiliaire Logopédique</i>	<i>069/532702</i>
-----------------------	-------------------------------	-------------------

<i>Genard Frédérique</i>	<i>Employée Administrative</i>	<i>069/532700</i>
--------------------------	--------------------------------	-------------------

<i>Houx Jacqueline</i>	<i>Auxiliaire Professionnelle</i>	<i>069/532700</i>
------------------------	-----------------------------------	-------------------

III. RESSORT

*Ceci établit notre Ressort à 4223
au 15 janvier 2020*



A partir de septembre 2020, le CPMS provincial de Péruwelz aura un changement effectif au sein de son ressort.

Trois écoles de l'entité de Leuze-en-Hainaut viennent s'ajouter à celui-ci :

Blicquy : 95 élèves

Grandmetz : 32 élèves

Chapelle-à-Wattines : 87 élèves

IV. QUELQUES CHIFFRES

Notre réseau s'étend sur 6 entités :

- Péruwelz
- Leuze-en-Hainaut
- Bernissart
- Hensies
- Quiévrain
- Beloeil

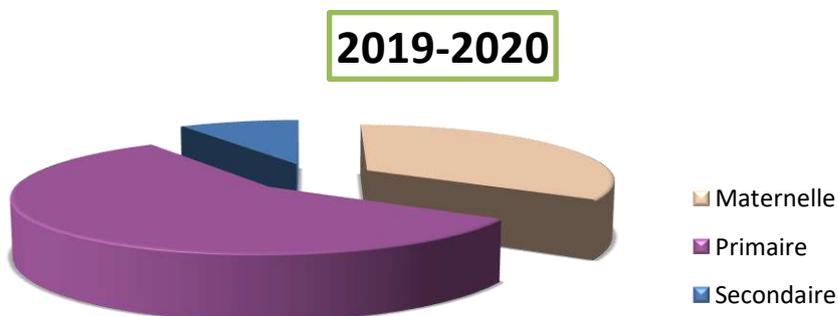
Il couvre **36 écoles fondamentales** et **1 école secondaire**.

Soit un total de **4223 élèves** pour l'année scolaire 2019-2020.

A. REPARTITION DE NOTRE POPULATION SCOLAIRE 2019-2020.

Notre population atteint 4223 élèves avec :

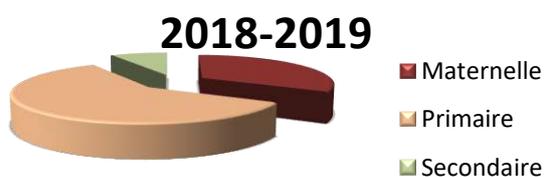
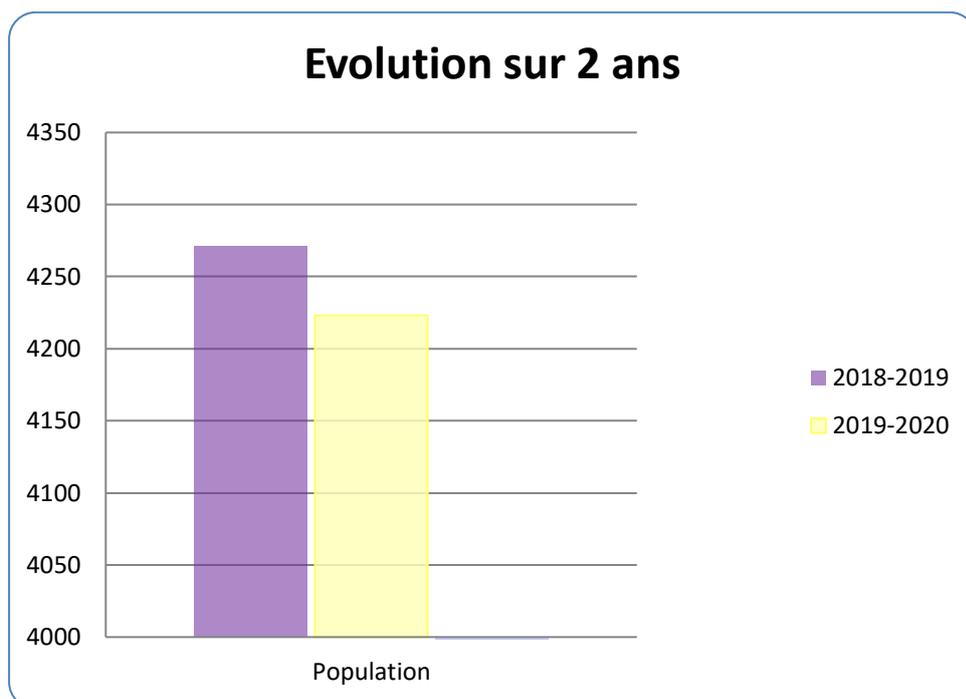
- 1423 élèves pour la maternelle;
- 2415 élèves pour le primaire;
- 385 élèves pour le secondaire.



B. UN PEU D'HISTOIRE...

Afin de situer l'évolution démographique de notre population, voici quelques chiffres :

- Pour l'année 2018-2019, une population scolaire de 4271 élèves ;
- Pour l'année 2019-2020, une population scolaire de 4223 élèves ;



V. PRIORITÉS ET VALEURS DES CPMS DE LA PROVINCE DU HAINAUT

APPLICATION DU DÉCRET DU 14 JUILLET 2006 RELATIF AUX MISSIONS PROGRAMME ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX.

Chaque centre PMS de la Province se conforme au décret du 14 juillet 2006 de la Fédération Wallonie Bruxelles de Belgique.

Dans la mesure de leurs possibilités et dans le respect de leur déontologie, les CPMS travailleront en synergie suivant les opportunités avec les institutions provinciales telles que : le CEDORES, l'Observatoire de la santé, les conseillers en information de la DGEH, les centres provinciaux de guidance psychologique,...

Conformément au décret, les CPMS provinciaux ont pour missions :

- D'aider les élèves de leur ressort en vue d'assurer leur développement optimal. A cet effet, ils tiendront compte des aspects psychologiques, médicaux et sociaux afin d'offrir aux élèves les meilleures chances d'épanouissement et de réussite.*
- Ils apporteront un éclairage en faveur de la population de leur ressort, de manière à ce que chaque enfant puisse développer au maximum ses capacités.*
- Ils soutiendront l'élève dans la construction de son projet de vie personnel et lui fourniront les données objectives afin qu'il puisse établir son choix professionnel.*

A cette fin, ils respecteront les 8 axes définis dans le décret. Ils assureront principalement des missions :

- D'analyse de la demande et procéderont à l'examen*
- D'orientation scolaire et professionnelle*
- De soutien à la parentalité en favorisant notamment le dialogue famille-école*

Ils veilleront à :

- Repérer les difficultés, les diagnostiquer ;
- Lutter contre l'échec, facteur d'exclusion sociale ;
- L'Égalité des chances ;
- Soutenir tout projet d'école visant à développer une citoyenneté critique et responsable respectueuse des valeurs démocratiques (tolérance, pluralisme, intérêt général) ;
- Sensibiliser à l'hygiène de vie.

Les CPMS provinciaux s'inscrivent dans la réciprocité des projets d'écoles fondés sur la défense des valeurs suivantes :

La démocratie

L'exercice de la démocratie et de la citoyenneté, les notions de responsabilité, de droit, de devoir, du sens de l'intérêt général et du bien commun.

La tolérance-la liberté de conscience-le pluralisme

L'acceptation de la différence, qu'elle soit philosophique, ethnique, culturelle ou sociale.

La paix ou le non-conflit

La concertation, la résolution négociée de conflits, la dignité humaine, la justice sociale.

L'ouverture

L'apprentissage de l'autonomie face à l'accélération des savoirs.

Dans son fonctionnement tri-disciplinaire quotidien, chaque centre favorise la transparence et le dialogue : l'exercice d'une citoyenneté responsable, les règles déontologiques d'usage dans la profession restent bien évidemment d'application, particulièrement celles qui se rapportent :

- Au respect de la dignité ;
- Au devoir de discrétion ;
- Au respect du secret professionnel.

Ils suggèrent :

Le libre-examen comme méthode de réflexion et d'action

Permettre la lecture des messages envoyés par la société et la science afin d'exercer son esprit critique.

La neutralité

Les principes de fonctionnement commun à tous les centres sont :

- *L'indépendance* : celle-ci garantit aux consultants l'objectivité et l'impartialité des avis remis et une bonne collaboration car elle est librement consentie ;
- *La liberté des consultants* : les parents et les élèves consultent librement le CPMS. Si l'école peut également interpeller le centre, elle doit le faire en accord avec les consultants. Le centre peut intervenir de sa propre initiative en cas de nécessité mais toujours en concertation avec les personnes concernées ;
- *Le caractère consultatif des avis* : les avis remis sont consultatifs et ne sont jamais contraignants. Le jeune et ses parents gardent toute indépendance et ne sont pas tenus de s'y conformer ;
- *La gratuité des services* : en sa qualité de service public organisé par la Province du Hainaut et subventionné par la FWB, les services CPMS sont gratuits ;
- *Le secret professionnel* : les agents du CPMS sont tenus au secret professionnel qui vise la protection des consultants et le respect de la confidentialité des informations échangées. Ceci n'exclut pas le partage d'informations entre partenaires dans une action concertée et réfléchie.

VI. LES VALEURS ET RESSOURCES DE NOTRE CPMS

A. Les valeurs

Les vraies valeurs d'un homme résident non dans ce qu'il a mais dans ce qu'il est.

Oscar Wilde

La valeur d'un homme tient dans sa capacité à donner et non dans sa capacité à recevoir.

Albert Einstein

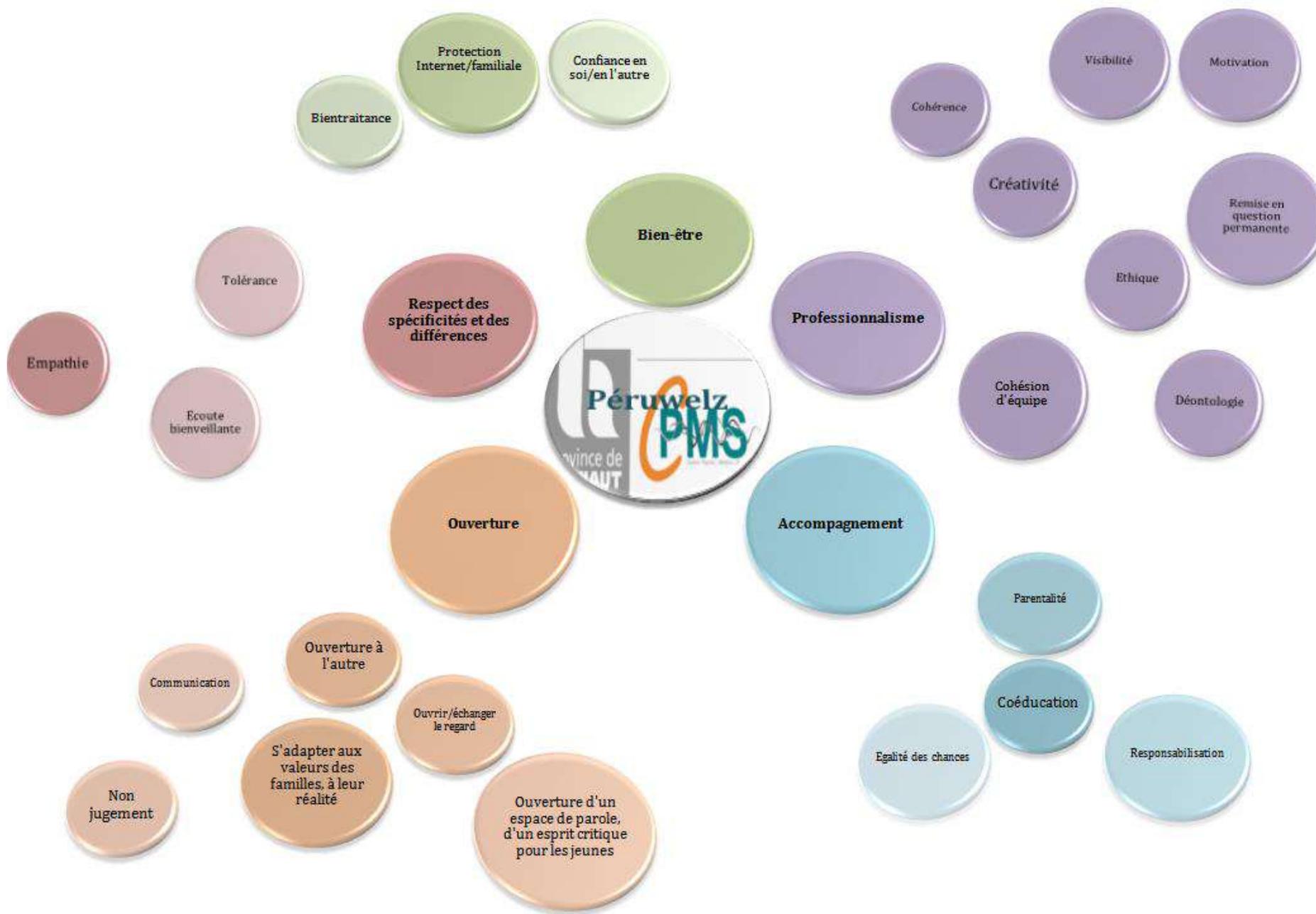
Que penser de ces citations ?

De tout temps, traversant les époques, les valeurs ont toujours existé.

Qu'elles soient morales, sociologiques ou philosophiques, elles nous donnent une vertu identitaire.

Elles définissent nos actes, guident nos comportements et nos choix.

Un centre PMS, c'est une équipe pluridisciplinaire avec ses différences et ses complémentarités. C'est pourquoi définir nos valeurs en tant qu'équipe, c'est poser une attitude réflexive qui nous est propre et qui se traduit dans nos interventions. Les valeurs sont caractéristiques de notre centre et donnent sens à notre travail, à nos agissements. Elles nous aident à comprendre ce qui est le plus important pour nos consultants et ceci, à travers différents contextes et situations sociales. Elles nous permettent de répondre à cette question : « Pourquoi agissons-nous de la sorte ? ». Elles sont pour nous des références morales et éthiques de notre pratique.





B. Les ressources

Equipe pluridisciplinaire :

- ✓ *Regards croisés multiples et objectifs sur les difficultés de l'enfant ;*
- ✓ *Analyse des situations rencontrées plus riche ;*
- ✓ *Analyse de l'enfant dans sa globalité.*

Gratuité de nos services :

- ✓ *Atout pour les familles plus démunies et précarisées.*

Matériel :

- ✓ *Outils intéressants et disponibles pour nous aider à dépister, tester, conseiller ;*
- ✓ *Possibilité de participer à des formations ;*
- ✓ *Remise en question et amélioration du matériel ;*
- ✓ *Renforcer le bagage professionnel.*

Ecoles et équipes d'enseignants :

- ✓ *Equipes éducatives de notre ressort collaborantes ;*
- ✓ *Relation positive et de confiance avec nos écoles ;*
- ✓ *Bonne collaboration triangulée Ecole-CPMS-Parents.*

Equipe CPMS :

- ✓ *Equipe soudée et unie ;*
- ✓ *Professionalisme ;*
- ✓ *Disponibilité envers les consultants (familles-établissements scolaires) ;*
- ✓ *Conscience professionnelle ;*
- ✓ *Cohésion des différentes disciplines au sein de l'équipe ;*
- ✓ *Visibilité de notre service auprès des consultants ;*
- ✓ *Implication professionnelle et désir de bien faire ;*
- ✓ *Partage des mêmes valeurs au sein de l'équipe.*

Réseau :

- ✓ *Collaboration importante et étroite avec le réseau.*

VII. ACTIONS SPÉCIFIQUES DÉVELOPPÉES PAR NOTRE CPMS

A.INTRODUCTION :

Un projet de centre est le fruit d'une réflexion et d'une construction en équipe. Il se base sur nos actions, notre réalité de terrain, l'évaluation constante de notre pratique, les besoins des établissements et de l'environnement (écoles, consultants) et se met en lien avec le Décret mission PMS du 14 juillet 2006 définissant les 8 axes de travail.

- 1. Offre de services aux consultants et partenaires ;*
- 2. Réponse aux demandes des consultants et partenaires ;*
- 3. Actions de prévention ;*
- 4. Repérage des difficultés ;*
- 5. Diagnostic et guidance ;*
- 6. Information et aide à l'orientation scolaire et professionnelle ;*
- 7. Soutien à la parentalité ;*
- 8. Education à la santé.*

Durant ces dernières années, nous avons vu une évolution significative dans notre travail. Le contexte sociétal et les mutations familiales actuelles nous ont amené à développer ainsi qu'à revoir nos priorités et nos actions pour donner un sens à notre pratique.

Le vecteur principal de notre travail est le bien-être physique et psychologique de l'enfant. Nous avons à cœur de comprendre ses besoins, ses ressources et ses difficultés afin de libérer son potentiel et l'aider à s'adapter au mieux à la société actuelle.

C'est pourquoi nous réalisons et développons des actions concrètes de terrain qui rendent nos démarches visibles et lisibles par nos consultants.

Nos pistes d'actions prioritaires et nos indicateurs de travail sont : le travail en réseau, la disponibilité à aider, le bien-être de l'enfant et sa perception dans sa globalité, la remise en question, la prévention, le soutien à la parentalité et l'orientation.

B. SEPTEMBRE 2019, ARRIVÉE DES AUXILIAIRES LOGOPÉDIQUES :

Une ouverture et du changement sont amorcés pour les centres PMS :

l'intégration des auxiliaires logopédiques au sein des équipes.

Leurs interventions sont exclusivement destinées à l'enseignement maternel.

Leurs missions est d'accompagner, de soutenir, de conseiller les enseignants dans l'observation des difficultés des élèves. En aucun cas, elles ne réalisent d'expertise, de prise en charge, ni de rééducation individuelle. Au sein de notre CPMS de Péruwelz, nous accueillons deux auxiliaires logopédiques engagées à mi-temps. Elles s'intègrent activement dans le travail systématique en maternelle. Par le biais d'activités ludiques, elles réalisent des observations cliniques en insistant sur les différents versants langagiers (articulation, vocabulaire, pragmatique, syntaxe), les prérequis indispensables au démarrage du langage écrit (conscience phonologique) et des prérequis aux mathématiques.

Actions concrètes menées par les auxiliaires logopédiques dans notre CPMS

- ✓ *Animations sur base d'un jeu créé spécifiquement pour observer le langage et les difficultés éventuelles ;*
- ✓ *Concertations avec les enseignants de maternelle : discuter des enfants, pouvoir apporter des pistes de solutions et/ou proposer une observation plus spécifique individualisée ou collective ;*
- ✓ *Observations cliniques en collaboration avec les conseillères ou auxiliaires psychopédagogiques : observations des facultés langagières par des épreuves ciblées et créées préalablement (dénomination de 10 images, séquence de 4 images à remettre dans le bon ordre et à décrire) ;*
- ✓ *Remises de conclusions aux parents en collaboration avec les conseillères ou auxiliaires psychopédagogiques suite aux observations cliniques ;*
- ✓ *Observations en classe (pour des enfants prédéfinis ou pour déceler des difficultés générales) ;*

- ✓ *Introduction à la lecture interactive et suivi de la mise en place de la méthode pour les enseignants demandeurs ;*
- ✓ *Conseils et apport de matériel selon les besoins des enseignants (langage oral, attention, concentration, conscience phonologique,...) et/ou pour la mise en place d'aménagements raisonnables ;*
- ✓ *Mise en place d'animations à thèmes (jeux, ateliers...) visant à travailler les domaines déficitaires pour un groupe d'enfants ou à renforcer certains acquis (ex: jeux de langage, vocabulaire, attention/concentration, mathématiques, conscience phonologique, graphisme...) ;*
- ✓ *Participation à diverses réunions (réunions pluridisciplinaires, suivis de dossiers, collaboration avec le Service d'Aide Précoce, réunion d'intégration en maternelle...) ;*
- ✓ *Révision du folder préventif à l'intention des parents afin d'y ajouter des informations spécifiques au développement du langage : informations sur les bienfaits de la lecture du soir et sur les dommages que peut créer une prise prolongée de tétines, biberons... ;*
- ✓ *Création des fiches d'observations collectives et individuelles.*

C. NOS MISSIONS PRIORITAIRES :

- ✓ *Développement optimal de l'enfant dans toutes ses composantes et dans la continuité.*

« Chaque enfant est unique. Les enfants sont comme des papillons dans le vent. Certains peuvent voler plus haut que d'autres mais chacun d'entre eux vole à sa façon ».

L'enfant est un enjeu prioritaire, au cœur de nos préoccupations. L'enfant épanoui sera un enfant disposé à apprendre. Pour ce faire, nous restons attentifs à ses différents milieux de vie et nous veillons à questionner toutes les sphères dans lesquelles il gravite.

Les problématiques ont évolué : les enfants peuvent présenter diverses difficultés, c'est pourquoi nous tentons d'investiguer tant le domaine psychologique, familial, social, médical et pédagogique.

- *Chaque demande est analysée en équipe pluridisciplinaire. Nous prenons le temps de rencontrer les parents afin de récolter un maximum d'informations sur l'environnement de l'enfant. A l'aide de nos grilles d'observations, nous complétons nos données en concertations avec celles de l'enseignant. Dans le cas où un suivi extérieur est mis en place, nous contactons avec l'accord des parents (signature d'un règlement général de protection des données -RGPD) le spécialiste concerné ;*
- *La continuité et la durabilité de la guidance proposée nous semblent essentielles. Pour un meilleur encadrement, nous assurons le suivi des dossiers des enfants à besoins spécifiques (aménagement raisonnables, intégration, maintien...) par des réunions régulières avec les différents partenaires famille - CPMS - Ecole - réseau ;*
- *Nous restons attentifs à développer une écoute neutre, bienveillante, empathique envers l'enfant. Dans la mesure du possible, afin de rendre*

l'enfant acteur, nous invitons, s'il le souhaite, ce dernier lors des remises de conclusions faites aux parents. Ceci permet de lui effectuer un feed-back positif ;

- *Afin d'avoir un regard différencié, croisé et complémentaire, au fur et à mesure de nos interventions, nous réalisons des réunions pluridisciplinaires régulières (chaque semaine), en vue d'adapter nos guidances ou actions. Cela nous permet de nous poser autour du dossier de l'enfant et de réfléchir ensemble aux suites à donner.*

✓ Favoriser le travail et interagir en collaboration avec le réseau

« Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous ensemble. Euripide »

Les situations se complexifiant, nous collaborons de plus en plus souvent étroitement avec le réseau.

Afin de faciliter l'échange et la mise en commun d'informations par les différents intervenants travaillant avec l'enfant, des réunions d'échanges sont de plus en plus organisées.

Il s'agit de créer une synergie entre les acteurs de terrains qui agissent auprès de la famille et de l'enfant. Chaque demande est inscrite dans un processus de tissage inter et intra-réseau. Ceci nous permet de créer du lien ainsi que de nous inscrire dans une démarche proactive et continue.

- *Nous privilégions les remises de conclusions en présence du réseau avec accord des parents. Ceci permet d'obtenir une vision multidisciplinaire de l'enfant dans la limite du respect du secret professionnel ;*
- *Nous avons créé une farde réseau afin de rendre l'information plus accessible ;*

Parlons de notre visibilité...

Dans l'objectif de favoriser les échanges entre les différents intervenants, nous présentons le CPMS au travers de nos offres de services.

Pour ce faire :

Comme acteur et partenaire du système éducatif, le CPMS est clairement identifiable et visible en tant que ressource pour les consultants

Une importance est donnée à l'accueil téléphonique et dans la transmission de nos coordonnées via courrier, triptyque personnalisé de notre centre, affiches, adresse mail et cartes de visite adaptées à chaque équipe pluridisciplinaire.

- *Nous avons à cœur de développer le dialogue famille-école ;*
- *Des concertations très régulières sont réalisées avec l'enseignante à divers moments de l'année scolaire pour :*
 - Appréhender le fonctionnement de l'enfant au sein de sa classe tant au niveau pédagogique, qu'au niveau relationnel.*
 - Fournir à l'enseignant des conseils d'aménagement pédagogique à mettre en place pour aider l'élève.*
 - Suivre l'évolution de l'enfant sur le long terme.*
- *Nous co-construisons des projets avec le réseau pour lesquels nous invitons les parents à l'école : projets santé, conférences sur les réseaux sociaux, petits déjeuners... Les partenaires sont selon la thématique: le CLPS, le SPSE, l'Observatoire de la sante, les Centres de planning familiaux... ;*
- *Nous élaborons et participons à des projets locaux en inter-réseau ou dans le cadre de la supra-communalité (Salon « Itinérance secondaire », plateforme harcèlement sur l'entité de Péruwelz, projet avec la ville de*

Leuze-en-Hainaut « Réduire les inégalités », visite des 6^{ème} années primaires au sein des CPMS avec la journée « Péruwelz transit »...) ;

- *Présence active aux conseils de participation des écoles de notre ressort.*

✓ *Ouverture aux changements*

« *Tout changement est difficile au début, compliqué au milieu et magique à la fin !* »

Face à la société en mouvance, en perte de repères et déstructurée, nous sommes amenés à penser, à moduler et à remettre constamment en question notre pratique. C'est pourquoi notre équipe pluridisciplinaire est en réflexion permanente.

- *Un travail et une réflexion sont régulièrement menés en équipe sur les batteries de tests de dépistage 2^{ème} et 3^{ème} maternelles ;*
- *Acquisition de nouveaux outils pour cibler au mieux les difficultés des enfants et ainsi fournir les meilleurs conseils aux parents ;*
- *La Province de Hainaut a instauré des échanges de bonnes pratiques ; il s'agit de réunir les agents CPMS d'une même discipline sur un thème spécifique et de partager les expériences. Ce qui amène des pistes de réflexions, de nouveaux outils ;*
- *Création de fiches d'aménagements concrets, à mettre en place par les parents ou l'enseignant, afin d'aider l'enfant présentant des difficultés et des besoins spécifiques. Dans la continuité, nous prolongeons notre réflexion et envisageons des aménagements universels, projet initié par la Province de Hainaut (DGEH) ;*
- *Réalisation de fiches pratiques destinées aux parents et aux enseignants reprenant les thèmes de la santé (hygiène, alimentation...), de l'éducation (limites, cadre, langage...) ;*

- *L'équipe du centre veille à se former régulièrement dans le cadre des formations obligatoires (IFC et CPEONS) mais est également très attentive à participer, de manière volontaire, à d'autres formations, débats ou conférences organisés par le réseau. Cela nous permet d'évoluer dans notre discipline, de nous outiller davantage, de partager et de nous questionner sur notre pratique.*

✓ Soutien aux parents

« Solliciter de l'aide et accepter un soutien, c'est alors créer un moment de réciprocité et d'échanges »

Dans l'évolution de notre pratique et des problématiques rencontrées, nous accordons une importance capitale à mobiliser les parents et à les soutenir dans leurs différentes démarches.

Il est primordial de situer les parents au cœur du processus d'aide et de les reconnaître comme tels malgré leurs difficultés.

Les parents, dans notre démarche de soutien à la parentalité, doivent être acteurs de leur demande et partenaires de nos actions pour aider au mieux leur enfant. De plus en plus, nous rencontrons des parents démunis, dépassés, précarisés, en manque de repères au niveau éducatif et sociétal.

Nous sommes attentifs à les guider, les conscientiser et établir le dialogue afin de les soutenir.

Face aux préoccupations et aux besoins que nous rencontrons sur le terrain, nous menons diverses actions :

- *Contact avec les parents pour chaque demande et analyse de celle-ci en situant l'enfant dans ses contextes de vie ;*
- *Réalisation d'entretiens avec les parents en collaboration avec l'équipe pédagogique pour favoriser l'adaptation scolaire de l'enfant ;*

- *Organisation de réunions pour les parents des enfants de maternelles (M1, M2, M3) afin d'aborder diverses thématiques : les apprentissages, le langage, l'importance de la fréquentation scolaire, l'intégration de l'enfant à l'école et la mise en place de bonnes habitudes en matière de rythme, d'alimentation et de sommeil. Cette rencontre permet de manière plus « informelle » d'aborder les parents, d'avoir un premier contact et de créer un lien de confiance pour la suite de la scolarité de l'enfant. Cette démarche s'inscrit également dans la visibilité. Lors de ces rencontres, différents supports sont mis à leur disposition : livrets d'exercices graphiques, conseils de petits jeux et exercices éducatifs, folders, coordonnées, explications des services proposés par le CPMS... ;*
- *Constitution d'une ludothèque et d'une bibliothèque au sein de notre centre. Les parents et les enseignants ont dès lors la possibilité d'emprunter gratuitement des jeux éducatifs et des livres adaptés aux besoins de l'enfant. Le regard des auxiliaires logopédiques, arrivées en septembre 2019 nous a permis d'étoffer nos ressources ;*
- *Informations données aux parents sur l'existence d'activités extrascolaires (sport, stages, psychomotricité, contes, ateliers...) ;*
- *Afin de mobiliser au maximum le parent et de le soutenir dans ses difficultés, nous l'accompagnons dans ses démarches (visites des écoles, prise de contact en sa présence avec le réseau pour la mise en place d'une remédiation,...) ;*
- *Participation aux réunions de parents organisées par les enseignants ;*
- *Distribution de documents informatifs sur le CPMS aux parents de 1^{ère} maternelle afin d'expliquer nos missions et permettant d'intervenir au plus vite.*

✓ Prévention

« La réflexion prévient nos besoins »

Afin de contribuer au bien-être du consultant, nous tentons de développer des projets de prévention selon les problématiques rencontrées lors de l'analyse des besoins du terrain.

- *La prévention passe par la visibilité du centre au sein de nos écoles (présence effective, affiches, cartes de visite, participation aux portes ouvertes du fondamental et du secondaire...)* ;
- *Animations sur diverses thématiques menées tout au long de la scolarité de l'enfant de la maternelle au secondaire. En réponse à toutes les demandes des consultants, elles contribuent au bien-être en vue d'initier de bonnes habitudes en matière de santé et de respect (alimentation, hygiène, sommeil, éducation, respect de soi et du corps, estime de soi, puberté, climat de classe, harcèlement, bien-être, orientation...)* ;
- *Animations en classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelles sur base de jeux de coopération ;*
- *Observations cliniques réalisées sur base de grilles préétablies, par les auxiliaires logopédiques, au niveau maternelle de l'enseignement ;*
- *Animations dans les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaires en vue de faciliter l'adaptation et la bonne intégration dans le secondaire (on y évoque entre autres : les peurs, les attentes) ;*
- *Concertations avec le corps enseignant de 2^{ème}, 3^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire à différents moments de l'année pour : d'une part dépister les ressources et les besoins de l'enfant et d'autre part discuter de son*

évolution et ainsi optimiser son entrée dans le primaire (cycle 5-8 ans) ;

- *Attention particulière au développement du langage en enseignement immersif ;*
- *Observation des enfants dans différents contextes scolaires (temps de midi, collation, cours spéciaux, récréation...) ;*
- *Repérage des difficultés : évaluation des compétences et besoins de l'enfant à l'aide d'outils diversifiés (observations, testings...) en 2^{ème}, 3^{ème} maternelle et en 1^{ère} primaire, de manière individuelle ou collective ;*
- *Détection de difficultés pédagogiques et instrumentales tout au long de la scolarité de l'enfant à l'aide de différents outils ;*
- *Collaboration, réunions et échanges réguliers avec le SPSE pour collecter les données médicales, neuro-motrices... ;*
- *Réflexion sur des pistes ou fiches d'aménagements et conseils aux instituteurs pour diverses difficultés rencontrées (troubles dys, comportement...) ;*
- *Prise de connaissance des élèves de 1^{ère} secondaire par le biais de tests et d'entretiens ;*
- *Développement d'animations pour les élèves de 1^{ère} secondaire sur la méthode de travail et le bien-être pour veiller à une bonne intégration ;*
- *Participations aux conseils de classe et aux réunions de parents dans le secondaire ;*

- *Projet de réalisation de « fiches indices » sur les troubles Dys à destination du secondaire (groupe de travail CPMS et de CAPP-Hainaut) ;*
- *Réflexions sur le décrochage scolaire et sur l'absentéisme :*
 - *Rencontres et/ou courriers à l'intention des parents lors d'une dénonciation pour absentéisme dans le fondamental.*
 - *Réunions régulières en partenariat avec le service de médiation scolaire dans le secondaire.*
 - *Collaboration avec les équipes mobiles dans le cadre de décrochage scolaire récurrent.*
 - *Groupe de travail et réflexions menées avec le service « Souffrances et décrochages scolaires » de la Province du Hainaut.*

✓ Orientation

« L'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à inventer, à construire. Albert Jacquard »

- *Pour toute demande individuelle, un contact avec le consultant et une analyse de la demande sont réalisés et aboutissent à une action de notre service et/ou au besoin à une orientation vers le réseau si cela ne rentre pas dans le cadre de nos missions ;*
- *Interventions dans le cadre d'orientations particulières (avancements en 1^{ère} primaire, maintiens en 3^{ème} maternelle, dérogations pour une 8^{ème} année primaire, orientations en enseignement spécialisé, accompagnements et collaborations lors de projets d'intégration) ;*
- *Informations via une animation sur le fonctionnement et les filières de l'enseignement secondaire en primaire (5^{ème}, 6^{ème}) ;*

- *Transmission d'un courrier destiné aux parents, leur laissant la possibilité de contacter le CPMS pour tout questionnement sur le passage en secondaire ;*

- *Rencontres informatives et accompagnements dans l'orientation des élèves de 2^{ème}, 4^{ème} et 6^{ème} secondaire (motivation personnelle, valeurs, atouts et représentations sociales des métiers, maturation du choix vocationnel, tests d'intérêts scolaires et professionnels...) dans une optique d'approche orientante ;*

- *Transmission d'un courrier destiné aux parents des élèves du secondaire pour toutes informations et questionnements complémentaires.*



7, Verte Chasse – 7600 Péruwelz – 069/532 700

BELOEIL

Mme DELFOSSE Sophie f.f. 069/68.98.73

ECOLE COMMUNALE DE BELOEIL CENTRE – rue de Mons 45 – 7970 BELOEIL
ECOLE COMMUNALE DE GRANDGLISE – rue d’Harchies – 7973 GRANDGLISE
ECOLE COMMUNALE DE STAMBRUGES – rue Eugène Lebailly 7 – 7973
STAMBRUGES

Mme PÈLEGRIN Sophie 069/57.77.51

ECOLE COMMUNALE DE BASECLES – Grand Place 9 – 7971 BASECLES
ECOLE COMMUNALE DE THUMAIDE – rue Célestin Museur 19 – 7971
THUMAIDE

BERNISSART

Mme TAHON Stéphanie f.f. 069/57.75.83

ECOLE COMMUNALE DE BLATON BRUYERE – rue de Condé 84 – 7321 BLATON
ECOLE COMMUNALE DE BLATON CENTRE – rue des Ecoles 26 – 7321 BLATON

Mme DERAMAIX Anne-Sophie f.f. 069/57.61.43

ECOLE COMMUNALE « ACOMAL » - rue Lotard 16 – 7320 BERNISSART
ECOLE COMMUNALE « NEGRESSE » - rue Négresse 2 – 7320 BERNISSART
ECOLE COMMUNALE D’HARCHIES – rue Buissonnet 34 – 7321 HARCHIES

Mme JANCYS Catherine 065/62.05.26

ECOLE COMMUNALE DE POMMEROEUL – Place Hautchamp 5 – 7322
POMMEROEUL
ECOLE COMMUNALE DE VILLE-POMMEROEUL – Place 1 – 7322 VILLE-
POMMEROEUL

HENSIES

M. GUNAL Taner 065/45.72.10

ECOLE COMMUNALE D’HENSIES CENTRE – rue des Ecoles 5 – 7350 HENSIES
ECOLE COMMUNALE DE MONTROEUL SUR HAINE – rue de la Citadelle 12 –
7350 MONTROEUL SUR HAINE
ECOLE COMMUNALE D’HENSIES CITE – Nouvelle Cité 1 – 7350 HENSIES

Mme FONTAINE Florence f.f. 065/65.27.50

ECOLE COMMUNALE DE THULIN – rue Ferrer 20 – 7350 THULIN
ECOLE COMMUNALE D’HAININ – rue de la Centenaire 7 – 7350 HAININ

LEUZE EN HAINAUT

Mme VANDERSTOCKEN Jacqueline 069/67.21.10

ATHENEE PROVINCIAL DE LEUZE EN HAINAUT – rue du Rempart 16 et rue Paul Pastur 49 - 7900 LEUZE HAINAUT

Mme LEROY Laurence f.f. 069/66.25.46

ECOLE COMMUNALE « BON AIR » - rue du Bergeant 2 – 7900 LEUZE HAINAUT

Mme BARBIEUX Catherine 069/66.71.45

ECOLE COMMUNALE « REMPART » - rue du Rempart 19 – 7900 LEUZE HAINAUT

ECOLE COMMUNALE DE TOURPES – Place 1 – 7904 – TOURPES

Mme DUBART Corinne 069/66.12.66

ECOLE COMMUNALE DE THIEULAIN – Place Communale 2 – 7901 THIEULAIN

ECOLE COMMUNALE DE « VIEUX LEUZE » - Avenue de Loudun 71 – 7900 LEUZE HAINAUT

ECOLE COMMUNALE DE PIPAIX – Place 1 – 7904 PIPAIX

PERUWELZ

M. LADERRIERE David f.f. 069/35.45.71

ECOLE COMMUNALE DU CENTRE A PERUWELZ – rue Verte Chasse 5 – 7600 PERUWELZ

ECOLE COMMUNALE DE CALLENELLE – rue de Flines 13 – 7604 CALLENELLE

M. GRZESINSKI Olivier 069/77.35.09

ECOLE COMMUNALE DE LA ROE A PERUWELZ – rue des Ecoles 77 – 7600 PERUWELZ

ECOLE COMMUNALE DE BRAFFE – rue du Quesnoy 1 – 7604 BRAFFE

Mme HUON Marie-Line 069/77.48.79

ECOLE COMMUNALE DE BURY – rue du Joncquoy 36 – 7602 BURY

ECOLE COMMUNALE DE WIERS – rue Champ Delmée 3 – 7608 WIERS

M. SAVALLI Thomas 069/78.01.92

ECOLE COMMUNALE DE BON-SECOURS – Allée Max Quintart 1 – 7603 BON-SECOURS

ECOLE COMMUNALE DE BRASMENIL – Place 2 – 7604 BRASMENIL

ECOLE COMMUNALE DE ROUCOURT – rue Julien Bouchain 5 – 7601 ROUCOURT

QUIEVRAIN

Mme GILBERT Véronique f.f. 065/45.79.32

ECOLE COMMUNALE D'AUDREGNIES – Grand Place 68 – 7382 AUDREGNIES

ECOLE COMMUNALE DE BAISIEUX – rue d'Angres 152 – 7380 BAISIEUX

ECOLE COMMUNALE DE QUIEVRAIN WAGNONS – rue des Wagnons – 7380 QUIEVRAIN

Mme OREINS Laurence 065/45.79.32

ECOLE COMMUNALE DE QUIEVRAIN CENTRE – rue de la Gare 1bis – 7380 QUIEVRAIN